

# CHANGER HAUTMONT

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'HAUTMONT



## DOSSIER

### Propreté et stationnement, deux priorités

545 JANVIER 2018

#### SPECTACLE

Les Maisons de quartier  
font leur cirque

#### CONSTRUCTION

Bientôt de nouveaux  
logements au port

# Côté rétro...

Ca s'est passé le



## 7 janvier 2013

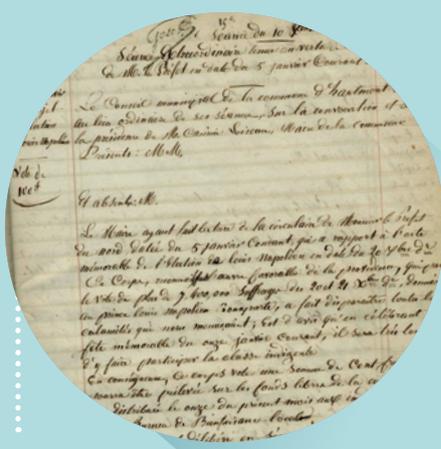
### C'est l'ouverture d'une salle de restauration

La salle de restauration scolaire accueille les enfants dans des locaux flambant neufs de la nouvelle maison de quartier les Hortensias.

## 11 janvier 1851

### De grandes festivités

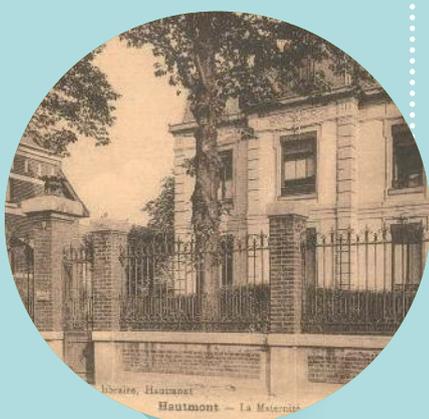
Le conseil municipal décide d'organiser des festivités à l'occasion de l'élection de Louis Napoléon Bonaparte. Il y avait beaucoup d'enthousiasme autour de cette élection, à tel point qu'il était prévu une manifestation avec « les indigents », c'est-à-dire les gens du peuple.



## 15 janvier 1868

### La naissance de René Loiseau

Hautmontois devenu maire entre 1922 et 1929, René Loiseau a aussi été le créateur de la maternité d'Hautmont, actuel hôpital de la ville.



## Dossier

Pages 4-7

*La propreté et le stationnement au cœur des préoccupations*

Page 3

*La population toujours en augmentation*

Pages 8-9

*L'actu en images*

Page 10

*De nouveaux logements au port*

Page 11

*Et si vous passiez le BAFA ?*

Page 12

Sortir



Grâce au flashcode, accédez rapidement et simplement au site de la ville.

Directeur de la publication : Christophe Foriel  
Rédaction : Bernard Bernard  
Secrétariat de rédaction : Myriam Chalimont  
Crédit photos : Mairie d'Hautmont-O.Noirfalaise  
Réalisation : VTC Multimedia

Pour toutes remarques ou suggestions :  
bernard.bernard6@wanadoo.fr

**MAIRIE D'HAUTMONT**  
**PLACE CHARLES DE GAULLE**

État civil  
T : 03 27 63 64 70

**LES ÉCURIES**  
Service Rénovation Urbaine Cellule Relogement  
**ESPACE CHAUWEL**  
CCAS

T : 03 27 62 59 54  
SERVICE URBANISME

T : 03 27 62 59 62  
D.S.U. (Développement Social Urbain)

T : 03 27 62 59 71  
F : 03 27 62 59 70



## C'est le chiffre officiel de la population hautmontoise pour 2018 publié il y a quelques jours par l'INSEE.

Depuis maintenant 2015, la courbe de la population s'inverse. Elle est en contante progression après avoir connu une baisse. Ce sont, bien sûr, les conséquences positives des différents programmes ANRU ainsi que de la politique RHI. Voici une belle illustration du dynamisme de la ville. Et pour rester dans cette progression, n'oubliez pas la nouvelle campagne de recensement actuellement en cours et ce, jusqu'au 24 février inclus. Il est important d'y participer.

# 14 801

### Petit rappel de l'évolution de la population depuis 2010

- Au 1er Janvier 2010 : 15 207
- Au 1er Janvier 2011 : 14 916
- Au 1er Janvier 2012 : 14 706
- Au 1er Janvier 2013 : 14 358
- Au 1er Janvier 2014 : 14 229
- Au 1er Janvier 2015 : 14 237
- Au 1er Janvier 2016 : 14 388
- Au 1er Janvier 2017 : 14 625
- Au 1er Janvier 2018 : 14 801

# Actualité municipale

## Des plongeurs au port à sec

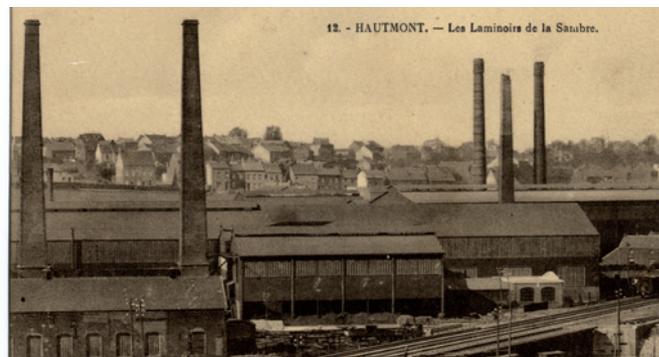


Les travaux avancent aux anciennes halles STPS. Et ces dernières semaines, ce sont de drôles d'ouvriers qui sont intervenus : des plongeurs de l'entreprise DPE DIVING SPRL. Ils avaient pour mission de réaliser un radier en fond de darse et donc sous l'eau. Côté technique, les plongeurs ont ainsi contrôlé les niveaux de terrassement, nettoyé les creux de palplanches, zones non accessibles avec le godet des pelles mécaniques, mis en place des armatures préfabriquées après avoir soudé des connecteurs, avant de bétonner.

Le chantier a duré un peu plus de deux semaines avec des contraintes évidentes : sous l'eau, les travaux ont été réalisés à l'aveugle. La visibilité était réduite à 40 cm. À cette période, la température de l'eau n'était pas non plus très élevée...

## Un appel aux témoignages

Dans le cadre d'une manifestation à venir au port à sec, la municipalité recherche des anciens salariés de STPS et de l'usine Saint-Marcel mais aussi des personnes ayant des documents d'époque sur l'activité des deux anciennes usines. Si c'est votre cas, merci de prendre contact avec le service communication de la ville au 03 27 63 64 92.



## Restez informés avec l'alerte SMS

La mairie propose un service d'alerte pour la population : sur simple inscription (gratuite), vous recevez des informations comme des travaux, des problèmes de circulation, des changements d'horaires...

**Vous êtes alertés : par SMS sur votre téléphone portable, par message vocal sur votre téléphone fixe, ou par mail sur votre messagerie.**

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire disponible en mairie ou sur le site internet de la ville, à l'adresse : <http://www.mairie-hautmont.fr/Les-rubriques-transversales/Formulaires/Inscription-au-systeme-d-alerte-et-d-information-de-la-ville-d-HAUTMONT>

# DOSSIER

*Deux priorités*



# P

## Propreté et stationnement : le respect des règles

**E**n ce début d'année 2018, deux priorités n'ont pas changé pour la municipalité : la propreté de la ville et le respect des règles de stationnement. Voici un tour d'horizon des moyens mis en œuvre.

Mais il ne faut pas oublier qu'au quotidien, cela implique également le respect des règles et le savoir-vivre de tous les habitants.

### Les moyens humains et matériels au service de la propreté

C'est un petit nouveau aux services techniques de la ville. Il répond au doux nom de Vorax 340. Plus précisément, il s'agit d'un aspirateur autoporté ou autotracté. Jusque-là, l'agent devait tirer sa poubelle et ramasser les déchets avec sa pince télescopique. Aujourd'hui, Vorax 340 offre une facilité d'intervention, avec un confort et une meilleure ergonomie, une plus grande mobilité et donc un gain de temps. Pour se déplacer, Vorax affiche jusqu'à 6 km/h au compteur.

Après une formation rapide, l'agent peut maintenant tout ramasser sans descendre du Vorax : équipé d'une fonction qui l'empêche de se retourner, le petit véhicule dispose d'un aspirateur à main, qui peut également être positionné sur la machine pour aspirer les bordures et trottoirs. Un pistolet à eau permet même de nettoyer le sol après le ramassage de déchets salissants.

Le véhicule est aussi équipé de systèmes de contrôle : sur l'écran, l'agent dispose d'une parfaite visibilité de l'arrière ou de l'intérieur de

la poubelle (une poubelle standard de 240 litres est embarquée).

Le Vorax 340 fonctionne sur batterie avec une autonomie quotidienne de huit heures. Les circuits de ramassage sont donc établis en conséquence et changent quotidiennement. Et à partir de février, des réunions mensuelles vont aussi permettre de dresser un état des lieux et d'assurer un suivi des interventions : les aires de jeux ont-elles bien leurs poubelles fonctionnelles ? Cette rue nécessite très souvent l'intervention des agents, ne faut-il pas mener une campagne ciblée de sensibilisation ?

Si l'équipe propreté de la ville compte six personnes, ce sont bien tous les agents, quel que soit leur service, qui sont sensibilisés : ceux

**Pour se déplacer, Vorax affiche jusqu'à 6km/h au compteur.**

des espaces verts s'occupent des parcelles, l'équipe travaux nettoie les abords de chaque chantier... Parce que la propreté est l'affaire de tous. Y compris des habitants !

L'implication des riverains est nécessaire. Il en va des déchets (papiers, canettes... ) à ramasser mais aussi des mauvaises herbes à retirer du trottoir, des plantations à couper régulièrement pour éviter qu'elles n'envahissent la chaussée au risque souvent de cacher la visibilité. Des règles de civisme et de savoir-vivre au quotidien pour que notre ville reste propre et accueillante.

## Des lettres d'habitants reçues chaque semaine

Les lettres sont légion. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un Hautmontois n'interpelle la municipalité sur la question de la propreté et des poubelles. Comme par exemple ces deux derniers messages reçus :  
« Monsieur le maire, rue du Calvaire, les poubelles sont jour et nuit sur le trottoir alors que les habitants ont un passage derrière par les garages. . . On est obligés de marcher sur la route. . . »

« Nous passons tous les jours par la rue Jules-Carret à Hautmont et avons constaté que les poubelles qui doivent être collectées le mercredi matin dans cette rue sont sorties sur le trottoir le mardi matin avec toutes les nuisances que cela comporte en termes d'odeurs et de pollution visuelle. . . »

Il convient donc de rappeler la règle : les bacs doivent être sortis sur le trottoir la veille au soir du jour de ramassage et rentrés 24 heures au maximum après le passage du camion de collecte. Dans le cas contraire, les poubelles sont ramassées par les services techniques et stockées à l'espace Chauwel.

En 2017, 240 poubelles non réclamées ont ainsi été récupérées par les services de l'Agglomération.

Le conseil municipal va prochainement délibérer sur de nouveaux dispositifs pour limiter les nuisances liées aux poubelles « oubliées ».



## Et les encombrants ?

Ils doivent eux aussi être sortis sur le trottoir la veille du jour de collecte.

La collecte des encombrants a lieu quatre fois dans l'année, par les services de l'Agglomération.

**Pour connaître votre secteur, il suffit de consulter le site de la ville ou celui de l'Agglomération.**

### Secteurs 1 & 4

5 février 2018  
17 mai 2018  
23 juillet 2018  
1er octobre 2018

### Secteurs 5 & 6

7 février 2018  
22 mai 2018  
25 juillet 2018  
3 octobre 2018

### Secteurs 2 & 3

6 février 2018  
18 mai 2018  
24 juillet 2018  
2 octobre 2018

### secteurs 7 & 8

8 février 2018  
23 mai 2018  
26 juillet 2018  
4 octobre 2018



## De la ligne jaune à la fourrière : le « prix » du stationnement interdit

Si les trottoirs sont parfois « squattés » par les poubelles, ils le sont aussi souvent par des véhicules. C'est l'autre sujet au cœur des débats, le stationnement. Il suffit de se promener quelques minutes dans la commune pour trouver de nombreux contrevenants. Dans le cas de stationnement interdit, c'est une verbalisation systématique. La municipalité a d'ailleurs engagé une série d'opérations programmées aux horaires des établissements scolaires : chaque mois, une école différente est ciblée et les conducteurs contrevenants sont verbalisés.

Il est utile de rappeler que le produit des amendes de police relatives à la circulation routière est reversé à l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre. Voici, avec des exemples, quelques rappels des amendes encourues.

Le stationnement sur un trottoir, comme ici rue Deham, est passible d'une **amende de 135 euros**.



Rue de la République, cette fois, l'automobiliste n'a pas tenu compte de la ligne jaune, interdisant le stationnement : **l'amende est de 35 euros**.



Impasse Wincart, la voiture est stationnée sur la chaussée en agglomération alors que l'accollement s'y prête : **17 euros d'amende**.

Après un constat de stationnement prolongé et un procès-verbal, le propriétaire a sept jours pour enlever son véhicule. Dans le cas contraire, ce dernier peut être enlevé et mis en fourrière. Le propriétaire a alors 45 jours (pour un véhicule en bon état) ou 10 jours (pour une épave) pour venir le récupérer contre **la somme de 185 euros** (pour l'enlèvement et les frais d'expertise). Depuis septembre 2017, la municipalité a engagé vingt-trois procédures de mises en fourrière.



## Quid du forfait de post-stationnement ?

Le 1er janvier, la réforme du stationnement payant est entrée en vigueur dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. Pour faire simple, l'amende de 17 euros pour les automobilistes qui n'avaient pas payé leur stationnement passe à un « forfait de post-stationnement » dont le montant est désormais fixé par la commune.

Mais il s'agit bien là du cas de stationnement payant. La commune n'ayant aucune zone payante, cette mesure n'est donc pas applicable à Hautmont.



### Quel cirque avec les maisons de quartier !

Dans les quatre maisons de quartier de la ville, l'ambiance était à la fête pendant les dernières vacances scolaires. Et pour finir les vacances et bien commencer 2018, tous se sont retrouvés au centre culturel le vendredi 5 janvier, pour présenter leur show baptisé « 2018 magique ». Après un spectacle de magie, les jeunes Hautmontois sont montés sur scène pour présenter leurs danses avec les animateurs. Le final a réuni près de trois cents enfants.



### Une nouvelle année à la GGV

L'année 2017 s'est terminée, à la GGV, par la visite du père Noël (en fait Pierre Charrue, président honoraire). Les membres ont reçu des chocolats et friandises dans une bonne ambiance. Pour éliminer tout cela, l'équipe s'est déjà remise au travail ! Avec du nouveau pour cette année : le mercredi, en deuxième partie du cours, une séance de self-défense est proposée aux adhérents.

Les inscriptions sont encore possibles pour l'ensemble des cours. Pour tous renseignements, il suffit d'appeler les responsables au 06 81 69 42 90 ou au 06 10 51 30 89.



## Yacine sur la ligne de départ

Lors du dernier cross organisé par les collègues Saint-Exupéry et Périer, l'association Galop-Romain-Bavaisien s'est illustrée par sa générosité. Elle avait en effet prêté une joëlette : un engin à une roue, tracté et poussé par des tiers. Le jeune Yacine, élève en situation de handicap moteur, a ainsi pu participer à cette manifestation sportive sous le regard bienveillant et ravi des spectateurs.



## Des talents cachés au collège Saint-Exupéry

Peu avant les vacances scolaires de Noël, les collégiens de Saint-Exupéry proposaient un après-midi théâtral et musical au fil de diverses représentations plutôt réussies, notamment celles de danses très applaudies. Un marché de Noël et une tombola étaient également au programme.



## Don du sang : 2018 démarre bien !

L'année démarre sur les chapeaux de roue chez les donneurs de sang. La collecte du 9 janvier s'est soldée par un... afflux de cent vingt-cinq dons. Douze personnes ont participé pour la première fois. « *Merci à tous les participants, se félicitait le président Verhille à l'issue de la journée. Et bonne année à tous nos donateurs et à nos futurs donateurs. Il ne faut surtout pas relâcher l'effort.* »



## Dans la foulée de la Marche de l'étoile

Il y avait pas mal de monde le samedi 6 janvier autour de la chapelle Saint-Eloi, pour la traditionnelle Marche de l'étoile. Dans la tradition chrétienne, cette cérémonie, encore très prisée, se réfère aux célèbres, riches et puissants Rois Mages conduits par l'étoile à Bethléem pour s'incliner devant Jésus quelques jours après sa naissance. Le cortège défila dans les rues, étoile en mains portée bien haut, avant de rejoindre la chapelle.

# Entreprendre...



## Une nouvelle résidence de standing

Dans le cadre du développement du port fluvial, le Maire Joël Wilmotte a signé, le vendredi 29 décembre, la vente des terrains, boulevard de l'Écluse. L'acquéreur privé, la société Aboreale, va y réaliser cette année la construction de logements proposés à l'acquisition.

**La future résidence baptisée résidence de la Marina** comportera une première tranche de trente-deux logements : ils comprennent d'une à trois chambres, d'une surface allant de 55,47 à 103,1 m<sup>2</sup>.

Ces appartements offriront tous une terrasse et une vue sur la Sambre et la marina. Construits avec l'ambition d'une faible consommation d'énergie, ils disposeront d'un chauffage individuel au gaz. Électricité, sanitaire, carrelage, peinture et volets sont inclus pour de belles finitions complètes.

Les tarifs de vente débutent à 148 000 euros pour un appartement avec une chambre et une terrasse de 5,5 m<sup>2</sup>.

Le début du chantier de construction est prévu au printemps mais les appartements sont proposés à l'acquisition dès aujourd'hui. La société reçoit d'ailleurs sur rendez-vous à la mairie d'Hautmont.



**Pour tout renseignement, contactez le numéro vert gratuit 0805 69 23 32**

## Informations...

### Le BAFA : pourquoi pas vous ?

**Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un prérequis pour encadrer les enfants pendant les centres de loisirs, le mercredi, pendant les vacances...**

C'est pour cette raison que l'association hautmontoise Hissez Haut propose des stages pour passer ce fameux brevet reconnu par l'État. Ce brevet est accessible dès 17 ans.

#### Et la formation courte se fait en plusieurs étapes :

- La formation générale/base d'une durée de 8 jours, pour apprendre les rôles et fonctions de l'animateur, le public, les techniques d'animation.
- Le stage pratique de 14 jours. Il est possible d'effectuer cette mise en situation au sein des maisons de quartier, pendant les petites vacances.
- L'approfondissement, de 6 jours, dans un domaine spécialisé de l'animation (petite enfance / 7-12 ans/ les grands jeux).

#### Les sessions sont organisées à Hautmont :

- session de base du 24 février au 3 mars.

Coût 310 euros. Inscriptions jusqu'au 9 février.

- session d'approfondissement du 21 au 28 avril.

Coût 295 euros. Inscriptions jusqu'au 6 avril.

#### Pour tous renseignements et inscriptions :

Hissez Haut, au premier étage de l'espace Chauwel :  
03 27 62 59 75.

## Le DSU recrute !

**Vous avez un goût certain pour l'animation et l'encadrement ? Une expérience dans le domaine ? Vous souhaitez encadrer les jeunes enfants pendant les centres de loisirs ?**

Cette annonce est faite pour vous ! Le DSU recrute des animateurs BAFA pour les centres aérés de juillet et août 2018.

Les conditions sont : résider Hautmont et avoir le BAFA tout ou partie.

Pour postuler, il vous suffit de transmettre vos lettre de motivation, curriculum vitae et photo avant le 10 février au DSU, espace Chauwel, rue de Louvroil. Contact : 03 27 62 59 71.

## Culture...



### À la bibliothèque : quand deux Michèle conjuguent leur talent !

Du 3 au 28 février, Michèle Gilbert et Michèle Fréhaut exposent leurs œuvres à la bibliothèque d'Hautmont. Il s'agit de dessins, encre, aquarelles, crayons et autres fusains qui jouent la carte du réalisme avec un certain brio. Une habile connivence habite ces deux dames très avenantes. Résidant toutes deux à Feignies, elles ont la passion chevillée au corps depuis des années.

Michèle Gilbert revient sur son parcours : « Il y a vingt-six ans, après le décès de mon père, j'ai voulu lui rendre hommage au travers d'un dessin. J'avais bien crayonné étant petite mais cela datait et puis ma vie professionnelle – je travaillais dans un cabinet d'assurance – avait pris le dessus comme pour tout le monde. Je me suis rapprochée d'un atelier de dessin à Feignies pour m'aider et j'y suis restée. A la retraite de mon professeur, j'ai pris bénévolement sa succession. J'anime aussi un atelier-dessin à Hautmont. Nous exposons Michèle et moi-même, qui vit une partie de l'année en Dordogne, nos œuvres ponctuellement dans la région : à Solre-le-Château, Fourmies, Aibes, Jeumont ». À découvrir également à Hautmont donc.

### Sur les registres de l'état civil

Retrouvez régulièrement dans ce bulletin les naissances, les mariages et les décès enregistrés par les services de l'état civil de la mairie

#### Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 12 janvier 2018

Les naissances :

Timaël Hardi, Rosy Nisol, Nesma Samri

Les décès :

Gaston Boutteau (96 ans), Gabriel Hanze (86 ans), Gabriel Maczak (78 ans), Charles Mathieu (83 ans), Guy Brichot (73 ans), Agnès Carlier veuve Gobinet (94 ans), Rqia Douhi épouse Amrani (86 ans), Marie-Thérèse François veuve Otelard (87 ans), Paolo Manni (92 ans), Marcelle Richard veuve Froment (94 ans)

# Sortir

## ● À LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-JAURES DU 3 AU 28 FÉVRIER

Exposition des œuvres de Michèle Gilbert et Michèle Fréhaut. Dessins, encres et aquarelles à découvrir. Lire aussi page 11.

## ● AMICALE DES AINÉS MERCREDI 7 FÉVRIER

Assemblée générale de l'association à la salle Halver, à 14 heures.

## ● DUCASSE DES INGELÉS DU 10 AU 18 FÉVRIER

Samedi 10 février et mercredi 14 février, un ticket gratuit pour l'achat d'un ticket. Samedi 17 février, trois tickets pour le prix d'un ticket. Place des Bateliers.



## ● DON DU SANG MARDI 20 FÉVRIER

Au centre culturel, de 9h à 17h sans interruption.

## ● THÉ DANSANT MERCREDI 7 MARS

L'Amicale des aînés du canton d'Hautmont organise un thé dansant, dès 14 heures à la salle de bal du centre culturel.



## ● RECENSEMENT JUSQU'AU 24 FÉVRIER INCLUS

Recensement de la population.

## ● VENTE DES CARTES DE CANTINE DU 31 JANVIER AU 7 FÉVRIER

Les horaires de vente des cartes cantine sont du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, en mairie.

## ● ENCOMBRANTS DU 5 AU 8 FÉVRIER

Premier ramassage de l'année 2018 :  
secteurs 1 et 4, le 5 février ;  
secteurs 2 et 3, le 6 février ;  
secteurs 5 et 6, le 7 février ;  
secteurs 7 et 8, le 8 février.  
Lire aussi page 6.



## ● LA CPAM VOUS INFORME

Retrouvez chaque mois sur le site de la ville dans la rubrique Santé (Solidarité et Hautmont pratique) informations et conseils de la CPAM du Hainaut sur les droits, services et télé-services aux assurés. **Ce mois-ci la fiche d'information concerne les frais de déplacement.** Pour vos transports liés à votre état de santé vous pouvez demander un remboursement.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ

CINEMA

SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Le Paradiso

Salle de spectacle du centre culturel Maurice-Schumann

Tarif unique le mercredi 3,50 euros ;  
les autres jours tarif plein 5 euros et possibilité de tarifs réduits.



### Momo

Comédie. 2 h 12  
Mercredi 31 janvier 15 h  
Samedi 3 février 20 h 30  
Dimanche 4 février 16 h



### Tout l'argent du monde

Comédie. 2 h 12  
Vendredi 2 février 20 h 30  
Samedi 3 février 20 h 30



### Downsizing

Drame. 2 h 15  
Mercredi 7 février à 15 h  
Samedi 10 février à 20 h 30  
Dimanche 11 février à 16 h



### La Monnaie de leur pièce

Comédie. 1 h 30  
Vendredi 9 février 20 h 30  
Samedi 10 février 15 h



### Normandie nue

Comédie Dramatique. 1 h 47  
Mercredi 14 février 15 h  
Vendredi 16 février 20 h 30



Retrouvez les actualités de la ville sur [www.mairie-hautmont.fr](http://www.mairie-hautmont.fr)